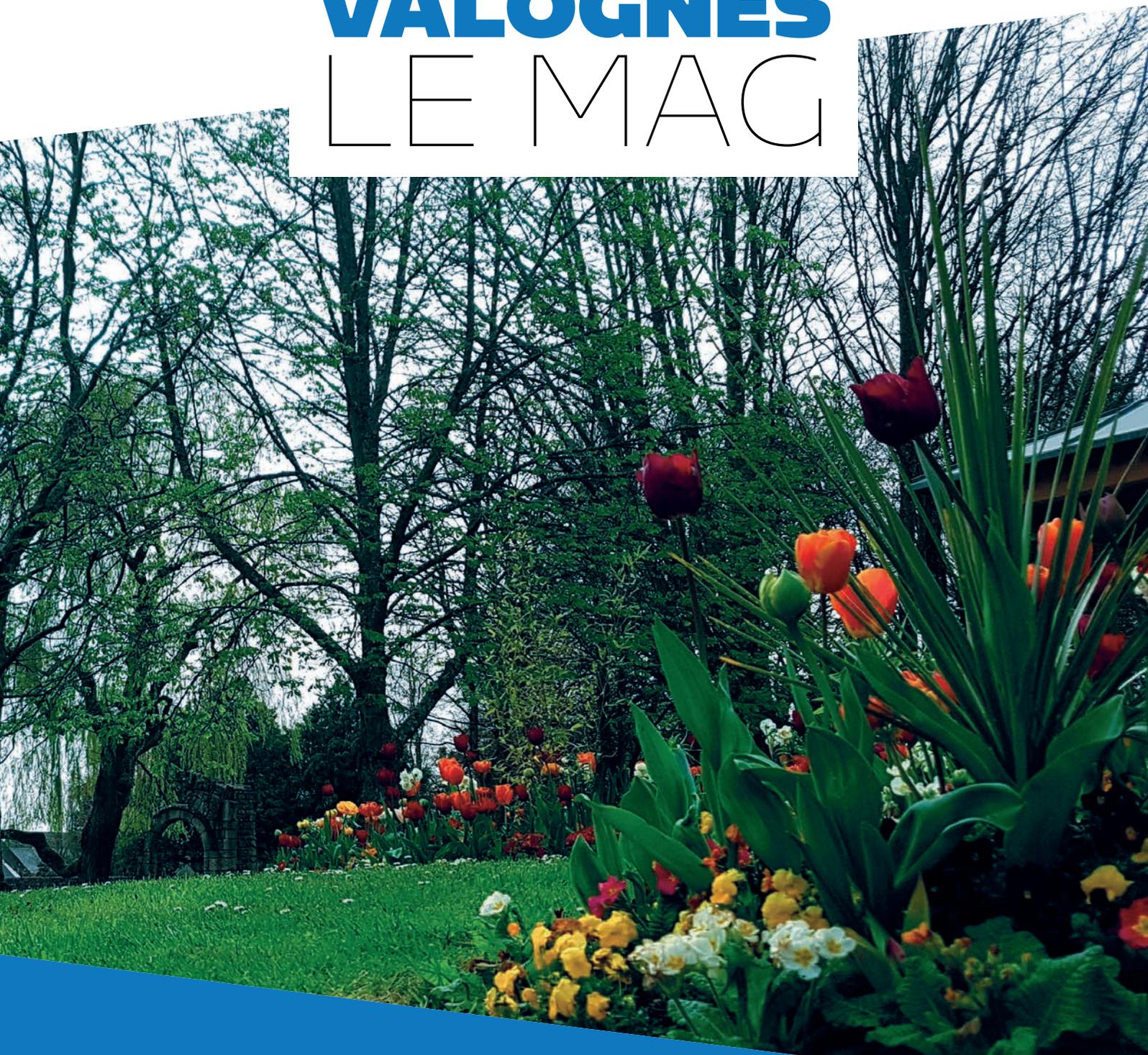




# VALOGNES LE MAG



VALOGNES 2019  
**ANNÉE D'ACTION**



JANVIER 2020

4

**BUDGET 2019,  
AMBITION ET  
RIGUEUR**

6

**QUAND LA  
CULTURE  
S'OUVRE À TOUS**



8

**STARMANIA,  
UN SPECTACLE  
PAS COMME LES  
AUTRES**



10

**SPORT - JEUNESSE,  
OBJECTIF +**

12

**SOCIAL, LA FORCE  
DE L'ACTION**

14

**CÔTÉ  
COMMERCES :  
ÇA BOUGE !**

15

**LE DOSSIER : LA  
SEMAINE FÉDÉRALE  
INTERNATIONALE DE  
CYCLOTURISME 2020**



18

**L'ESPACE PUBLIC,  
UN ESPACE EN  
COMMUN**

19

**AU FIL DES RUES**

22

**POINT D'ÉTAPE**

24

**75<sup>ème</sup>  
ANNIVERSAIRE  
DE LA LIBÉRATION  
DE LA VILLE**

26

**CENTRE HOSPITALIER  
SIMONE VEIL, AU  
SERVICE DE LA  
POPULATION**

29

**INFOS  
PRATIQUES**

**Revue officielle d'information municipale**

diffusée gratuitement

Reproduction et vente interdites

**Coordination de la rédaction et de la  
documentation** 02 33 95 82 00

**Crédits photos** Mairie de Valognes, Architecte  
Jérôme PIARD, Stéphane GIBON, Serge  
MARTIN, École du Quesnay, École Léopold  
Delisle, Association Les Francas de la Manche,  
Christelle ANTHOINE, Stéphane ANTY,  
Architecte Jean GUERVILLY, Centre Hospitalier  
Public du Cotentin - Droits réservés

**Impression** Imprimerie LE RÉVÉREND

**Conception graphique** Ewen PRIGENT

**Tirage** 4.500 exemplaires

**Distribution** Mediapost



Réalisé et imprimé en janvier 2020  
sur un papier certifié  
PEFC™ 10-31-1588



Ce magazine est disponible en format  
AUDIO sur le site Internet de la Ville  
de Valognes [www.mairie-valognes.fr](http://www.mairie-valognes.fr)  
ou à la médiathèque Julien de Laillier  
sur CD.



## Valognes conserve son attractivité !

« Un Maire au cœur de la République ». Tel était le thème du 102<sup>ème</sup> congrès de l'association des maires de France à quelques mois d'une échéance électorale au cours de laquelle bon nombre d'élus ont décidé de ne pas briguer un nouveau mandat.

Il est incontestable que l'exercice de la fonction est devenu plus difficile parce que nous vivons dans un monde qui bouge et qui change vite, parce que toute forme d'autorité est aujourd'hui trop souvent contestée. C'est aussi parce que les élus ont le sentiment que l'Etat reprend peu à peu le pouvoir qui avait été concédé aux collectivités territoriales par les lois de décentralisation de 1983 et 2003, lesquelles sont désormais obligées de fusionner dans des ensembles toujours plus grands pour ne pas disparaître.

Ces dernières années, les Collectivités locales ont réalisé des efforts financiers considérables pour réduire le déficit de l'État ; la suppression de la Taxe Professionnelle puis de la Taxe d'Habitation ont totalement annihilé toute dynamique fiscale dans nos communes.

Voilà autant de raisons qui font militer les Maires pour une plus grande décentralisation, pour permettre à la proximité d'exister et de décider de ce qui la concerne ; la commune est la seule collectivité dont l'exécutif agit à la fois au nom de l'État et en sa qualité propre.

Si nous voulons que nos communes conservent leur dynamisme, si nous voulons que nos territoires soient toujours innovants, il est absolument nécessaire que l'Etat leur redonne les moyens nécessaires. Des

moyens financiers mais aussi des services parce que nos concitoyens ne peuvent accepter la disparition progressive des services publics de proximité.

Les services de l'État doivent être maintenus sur nos territoires, à Valognes comme ailleurs en milieu rural. Pour ce qui nous concerne, nous n'avons pas accepté de simples plateformes en ligne ou tout autre service à distance. Le numérique n'est pas la panacée et il ne faut pas confondre accueil et expertise.

Nos territoires ruraux méritent tout autant la présence de services qualifiés que les métropoles. Il ne saurait y avoir deux sortes de citoyens, tel est le message que les Maires ont voulu adresser au Président de la République lors de ce congrès.

Valognes a parfaitement anticipé cette situation, la Maison de Services Au Public vient d'être labellisée Maison France Services, un guichet unique rénové, enrichi et professionnalisé selon la volonté du Gouvernement, qui ne se borne pas à une mise en relation avec d'autres services mais les dispense sur place pour répondre aux besoins des habitants, ce qui conforte notre ville parmi les 65 villes-centre du Département.

C'est la garantie de maintenir l'attractivité de VALOGNES.

**Jacques COQUELIN**  
Maire de Valognes

[www.mairie-valognes.fr](http://www.mairie-valognes.fr)

# LES 5 GRANDS CHIFFRES DU BUDGET

## BUDGET 2019, AMBITION ET RIGUEUR

Le budget primitif voté le 8 avril 2019 s'élève à 20,7 millions d'euros avec un budget global d'investissement de 9,4 millions d'euros affectés en très grande partie au financement des projets structurants du mandat mais aussi à l'entretien de la voirie et du patrimoine.

Pour y parvenir, la ville concède d'importants efforts de gestion notamment en maîtrisant ses dépenses de fonctionnement qui, à périmètre constant de compétences, ont subi une augmentation contenue à 0,93 %.

Grâce à la gestion rigoureuse des dépenses de fonctionnement, l'épargne dégagée en 2019 s'élève à 1 110 000 € permettant d'envisager le financement des investissements sans recourir à un nouvel emprunt.

De ce fait, l'encours de la dette de la ville reste maîtrisé et sa capacité de désendettement est de 4,5 années. C'est un indicateur très positif quand on sait que le seuil critique à ne pas dépasser est fixé à 12 ans, soulignant la très bonne santé financière de la collectivité.

Le budget 2019 a été bâti sans augmenter la fiscalité des Valognaises et des Valognais dont les taux n'ont pas évolué comme chaque année depuis 2011.

**0 %**  
D'AUGMENTATION  
DES TAUX DE FISCALITÉ

**9,4**  
MILLIONS D'EUROS DE  
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT  
FINANCÉS PAR 72 %  
DE FONDS PROPRES  
ET 28 % DE SUBVENTIONS  
ET DOTATIONS

**11,3**  
MILLIONS D'EUROS DE DÉPENSES  
DE FONCTIONNEMENT + 0,9 %

**1,51**  
MILLION D'EUROS  
D'ÉPARGNE BRUTE  
AU 31 DÉCEMBRE 2018,  
SOIT 213 € PAR HABITANT

**4,5**  
EN ANNÉES LA CAPACITÉ DE  
DÉSENDETTEMENT DE LA VILLE

## LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS 2019

La maison des solidarités



La requalification du cœur de ville



La rue de Wéléat



La médiathèque Julien de Lailier



La classe IME du groupe scolaire Léopold Delisle

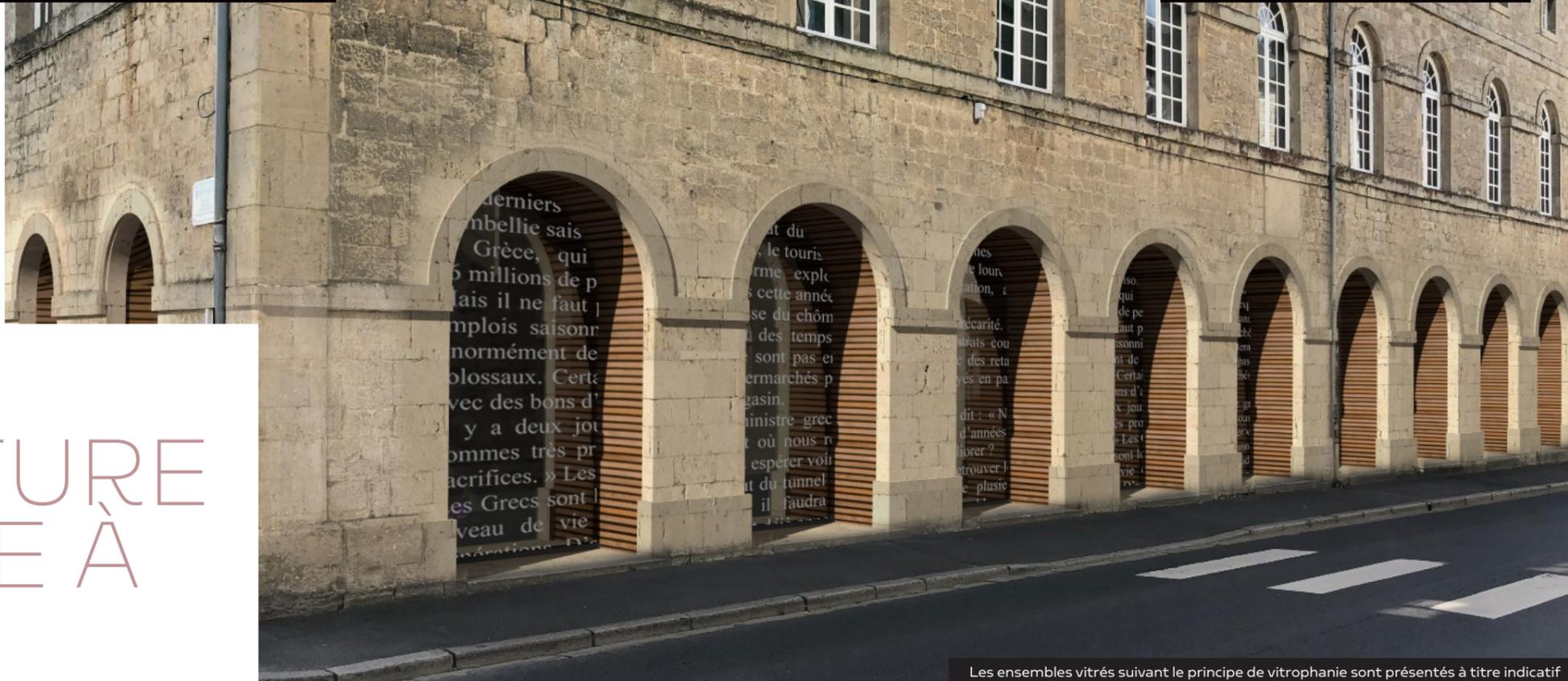


La réfection de la salle de restauration de l'école Alexis de Tocqueville



L'effacement des réseaux rue Burnouf - chasse Anthonne





Les ensembles vitrés suivant le principe de vitrophanie sont présentés à titre indicatif

# QUAND LA CULTURE S'OUVRE À TOUS

## LA MÉDIATHÈQUE S'AGRANDIT POUR UN MEILLEUR ACCUEIL

Afin de mieux adapter l'offre municipale aux pratiques et aux attentes des usagers de la médiathèque Julien de Laillier, des travaux d'envergure sont en cours de réalisation. L'extension de la médiathèque est réalisée sur la galerie d'arcades, rue Henri Cornat moyennant la pose d'une menuiserie dans chaque voûte et le percement de communications. Elle s'accompagne d'une rénovation de la salle de lecture attenante. Ces travaux sont menés en utilisant des matériaux nobles valorisant le côté patrimonial du lieu tout en lui donnant un aspect plus actuel. Pièce maîtresse du réseau « Lire@coeur » regroupant huit bibliothèques du territoire, la médiathèque a ainsi enrichi le nombre d'ouvrages mis à disposition du public. Ce réseau a pour objectifs de mutualiser et d'optimiser l'offre de lecture en proposant une politique tarifaire commune, une carte d'abonnement unique, un accès unique au portail numérique et une circulation des documents facilitée.



## REMISE DU PRIX LITTÉRAIRE DE LA VILLE DE VALOGNES

à Marc Alexandre OHO BAMBE,  
poète et slameur pour son ouvrage « De terre, de mer, d'amour et de feu »  
le 23 avril 2019

### Anne-Marie COLSE

Adjointe au Maire, déléguée à la culture, au patrimoine et au fonctionnement de la bibliothèque Julien de Laillier et de l'Hôtel-Dieu

## DES SAISONS ET DES BEAUX JOURS



La programmation culturelle de la ville de Valognes a, en 2019, été très diversifiée : le public a répondu en nombre aux spectacles et expositions de l'Hôtel-Dieu, aux Estivales de juillet, aux animations et feu d'artifice du 13 juillet et, pour la deuxième année consécutive, à la soirée celtique au complexe Marcel Lechanoine.

Les expositions aiment aussi prendre l'air et trouvent au jardin public un espace à la fois adapté et fréquenté. C'est ainsi qu'en 2019, l'exposition multi-sites *Gustave BAZIRE, Détours en Cotentin*, proposée par la Communauté d'Agglomération, y a trouvé sa place.

« *Enfin les beaux jours* » s'installe peu à peu dans le paysage culturel et littéraire valognais ; après avoir accueilli l'an passé Marcus Malte, nous aurons le plaisir de recevoir cette année Agnès Desarthe, écrivaine et auteure de livres pour adultes et enfants.

La liste de toutes nos manifestations serait trop longue ; elle constituerait une sorte d'inventaire à la Prévert qui trouverait cependant sa cohérence dans la volonté d'offrir à un prix très raisonnable, voire gratuitement, des spectacles et œuvres de qualité s'adressant à tous les publics.

La vie culturelle de Valognes doit aussi beaucoup aux très nombreuses associations qui œuvrent dans différents domaines qu'il s'agisse de théâtre, de photo, de musique, d'archéologie, de peinture...

Un grand merci à tous les bénévoles qui y contribuent.



Vaguement la jungle

# STARMANIA, UN SPECTACLE PAS COMME LES AUTRES



## FABIENNE THIBEAULT EN CONCERT

A l'occasion du quarantième anniversaire de la création de STARMANIA, un concert événement, moment fort de la saison musicale, a été organisé samedi 30 novembre 2019 autour des grandes chansons de STARMANIA, avec la venue de Fabienne THIBEAULT. Ayant participé à la réalisation du concert STARMANIA jazz avec Fabienne THIBEAULT et Daniel JANIN il y a quelques années, Philippe CHEBROU, Directeur de l'école municipale de musique, a suggéré d'accueillir à Valognes l'opéra rock de Luc PLAMANDON et Michel BERGER pour ses quarante ans. La chanteuse québécoise était accompagnée au chant de Stéphan ORCIÈRE et au saxophone de Jean-Pierre DEBARDAT, l'orchestre de l'école de musique assurait l'accompagnement musical des chanteurs.

Les élèves de l'école municipale de musique et les enfants scolarisés dans les écoles primaires de Valognes ont pu rencontrer les artistes en amont du concert ; pleinement associés à ce grand moment musical, ils ont repris avec Fabienne THIBEAULT les grands titres qui ont fait le succès de STARMANIA.

Cette soirée d'exception a été partagée par un public de 900 personnes, enthousiaste et conquis.



## AU JARDIN DES ENFANTS, LES COCCINELLES SONT REINES

La ville de Valognes vient de se doter d'un nouvel outil pour l'accueil de loisirs périscolaires et extrascolaires.

Après d'importants travaux de réhabilitation et de mise aux normes des locaux de l'ancienne crèche 8 bis rue Alexis de Tocqueville (306 000 € TTC), cet espace dénommé **Les Barbelottes** (\*) a été inauguré, le 10 octobre 2019, en présence de Madame Élisabeth CASTELLOTTI, Sous-préfète de Cherbourg et de Monsieur Hervé BRIXTEL, Président du conseil d'administration de la caisse d'allocations familiales de la Manche.

Embelli et sécurisé, cet espace situé à proximité directe de l'entrée unique et centrale de l'école Alexis de Tocqueville permet d'accueillir les enfants pour les activités durant le temps périscolaire et pendant les petites vacances. En moyenne quarante enfants fréquentent l'accueil de loisirs périscolaire le matin et soixante le soir, ils sont vingt-cinq à fréquenter les mercredis loisirs et l'accueil de loisirs pendant les vacances.

(\*) Barbelottes = coccinelles dans le dictionnaire normand



## LES ÉTOILES DE L'EUROPE SCINTILLENENT SUR L'ÉCOLE DU QUESNAY

En 2018, pour son action « How is your life at school ? », l'école du Quesnay a obtenu le prix national Hippocrène récompensant des projets de partenariat européen. Ainsi, la classe de CM1-CM2 a pu visiter le Parlement européen de Strasbourg.

En 2019, le groupe scolaire du Quesnay, sous la direction d'Yves BATICLE, a été sélectionné dans un projet ERASMUS+. Des élèves de la classe de CM1-CM2 ont effectué un séjour de 4 jours en novembre dernier en Pologne ; d'autres partiront en Italie en mars 2020 et en Roumanie en octobre. Les élèves des pays partenaires seront accueillis par l'école en mars 2021.

Par son action, l'école du Quesnay se voit décerner le label Euroscol, créé en juin 2019 par le ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse, marquant l'engagement de l'établissement en faveur de l'ouverture européenne et internationale et de l'apprentissage des langues. La rectrice, Christine GAVINI-CHEVET, a souhaité que l'école soit identifiée comme pôle ressources (partage de retour d'expérience avec les établissements scolaires souhaitant candidater à ce label).



## MARIE BONAMY, HÉROÏNE DES ÉLÈVES DE CM<sub>2</sub>

Sur proposition des élèves de CM2 de la classe d'Émilie DHO et de Julien LECARDONNEL de l'école Léopold Delisle, le conseil municipal a dénommé le parc de stationnement rue de Gréville, Place Marie BONAMY. Infirmière volontaire pendant la Grande Guerre pour soigner les blessés de l'hôpital militaire (actuel lycée de Valognes), Marie BONAMY décède à Valognes le 23 février 1915 à 36 ans de la diphtérie.

### Odile SANSON

Adjointe au Maire,  
déléguée à l'enseignement, à l'éducation,  
à l'aide à la réussite scolaire  
et au fonctionnement  
de l'école municipale de musique

# SPORT – JEUNESSE, OBJECTIF +



Collecte de déchets à Quinéville

## ÉCOLOGIE, PENSÉE CRÉATIVE ET VIVRE ENSEMBLE AU PROGRAMME DU CENTRE D'ÉTÉ 2019

L'association Les Francas de la Manche a organisé un accueil de loisirs dans les locaux de l'école du Quesnay du 8 juillet au 14 août 2019. Dans le cadre d'un partenariat entre la ville de Valognes et huit communes environnantes, cent quarante-trois enfants de 3 à 12 ans ont été accueillis sur la période pour des activités proposées autour des trois thématiques suivantes :

- > Sports innovants et grands jeux
- > Tri, recyclage, vie quotidienne des emballages
- > Histoire d'hier à aujourd'hui / Le monde des dinosaures.

Des sorties pédagogiques et des projets d'animations ont été mis en place autour de ces thématiques en lien avec les objectifs du projet pédagogique de la structure.

Au vu du succès de l'édition 2019, la ville et les communes partenaires étudient la possibilité de renouveler l'action en 2020.



## SALLE OMNISPORTS GILBERT FÉVRIER

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019 et dans le cadre des transferts de compétences entre la Communauté d'Agglomération du Cotentin et la Commune, la salle de sport et la piste d'athlétisme situées rue de la Planque Saint-Jean entre le collège Félix Buhot et le lycée Henri Cornat, sont devenues la propriété de la ville de Valognes. Ces équipements sont majoritairement utilisés par les scolaires et mis à disposition des associations sportives, notamment La Valognaise Basket Club.

S'agissant d'un équipement construit par la Communauté de Communes du Bocage Valognais sous le mandat de Gilbert FÉVRIER, sportif émérite, sacré quatre fois Champion de France au tir entre 1965 et 1972, entraîneur et capitaine de l'équipe tricolore aux Jeux Olympiques de 1972 et 1976, le Conseil municipal, sur proposition du Maire, a dénommé cet équipement municipal, salle omnisports Gilbert FÉVRIER.



## INTERVIEW DE GILLIAN DUREL

ADHÉRENT DE L'ESPACE JEUNES À  
L'HÔTEL-DIEU

Gillian DUREL, 18 ans, interne en terminale S au lycée Henri Cornat, habite à LA BONNEVILLE à 15 km de VALOGNES et fréquente l'espace Jeunes depuis 3 ans. Nous l'avons rencontré.

> **Penses-tu que l'espace Jeunes est financièrement accessible à tous ?**  
Oui complètement. 1 euro pour les Valognais et 5 euros à l'année pour les jeunes qui habitent hors Valognes. La structure est très attractive et je dirais que c'est un bon rapport qualité/prix.

De plus, en terme de distance c'est parfait puisqu'elle est située juste à côté du lycée.

> **Les horaires te paraissent-ils adaptés aux besoins des jeunes ?**

Oui absolument, les horaires sont adaptés au rythme des lycéens. Cela nous permet de venir quotidiennement et de pouvoir manger sur place entre copains.

> **Les activités proposées sont-elles adaptées aux attentes des jeunes ?**

Ce qui est bien c'est que les jeunes proposent eux-mêmes des activités et les animateurs étudient leur faisabilité. Il y a un véritable échange avec les animateurs mais également entre nous ; nous avons très souvent des discussions entre jeunes avant de s'inscrire, Qui a envie de faire quoi ?

> **À Valognes, les équipements de loisirs pour les jeunes sont-ils suffisants ?**

En équipement de loisirs il manquait la piscine, mais nous savons que les travaux vont très prochainement commencer. Il y a aussi le skate-park où on peut se poser notamment l'été. Non, il n'y a pas de « gros » manque.

> **Comment te sens-tu au sein de l'espace Jeunes ?**

Je viens régulièrement car c'est accueillant et l'ambiance est sympa. C'est parfois bruyant surtout le midi ! Mais si on veut travailler, on peut s'isoler au PIJ. Il y a une bonne ambiance entre les jeunes. Les animateurs sont sympathiques et on peut discuter de plein de choses avec eux.

> **Que souhaiterais-tu voir s'y développer ?**

Il y a le problème de WIFI à résoudre, car c'est un système avec la carte de la médiathèque et c'est contraignant et limitatif. Au niveau de l'offre elle est suffisante : avec l'adhésion, on peut profiter d'une switch, d'un billard, d'une XBOX, d'un baby-foot, de goûters... En plus c'est moins cher que dans d'autres villes. Ce serait bien de mettre en place un système de navettes qui desservirait les communes voisines pour permettre aux jeunes de ces communes de découvrir la structure le mercredi.

> **Penses-tu que les acteurs locaux sur le territoire proposent suffisamment d'activités pour les jeunes ?**

À part l'Hôtel-Dieu et les associations culturelles ou sportives, on n'entend pas parler d'autres activités, surtout si tu habites hors Valognes.

> **Quels sont les événements organisés à l'Hôtel-Dieu qui t'ont le plus marqué ?**

La Fête du jeu, les chantiers Jeunes, la sortie de fin d'année et le repas de Noël. Le forum jobs d'été aussi car « le café est bon » (sourire) et les rencontres européennes dans le cadre du Point Information Jeunesse (PIJ).

> **As-tu quelque chose à ajouter ?**

Oui peut-être en ce qui concerne le partenariat avec la Maison des Adolescents car nous n'avons l'info qu'en seconde et c'est au choix des professeurs. Généraliser cette information serait peut-être intéressant.



## PORTRAIT DE LOGAN BAUDRY, CONSEILLER DÉPARTEMENTAL DES JEUNES

Logan BAUDRY est à peine âgé de 15 ans et vient d'être installé, le 22 mai 2019, parmi les 54 conseillers départementaux qui siègent dans le nouveau Conseil Départemental des Jeunes.

Le jeune garçon paraît quelque peu timide mais on comprend très vite qu'il sait parfaitement ce qu'il veut. Élève à la Maison Familiale et Rurale de Valognes, il se prépare à devenir charcutier, un choix qu'il a fait de longue date et pour lequel il a déjà fait plusieurs stages en entreprise. C'est un de ses professeurs qui a évoqué la possibilité de rejoindre le Conseil départemental des Jeunes dont il avait appris la création. Sans aucune hésitation, avec deux de ses camarades, il s'est porté volontaire. « **Nous avons eu beaucoup de chance puisque nous avons été retenus tous les trois...** » précise Logan, qui a siégé à trois reprises en session plénière et participé à plusieurs réunions de la commission « Un monde numérique » dans laquelle il a choisi de travailler.

« **Nous nous sommes fixé des objectifs clairs** » ajoute Logan qui dit aussi avoir été très impressionné par sa visite du Sénat avec ses Collègues : « **Nous avons été reçus par Monsieur Philippe BAS, Sénateur de la Manche.** ». Une rencontre qu'il n'est pas près d'oublier, pas plus que le rendez-vous avec le Député, Philippe GOSSELIN, à l'Assemblée Nationale.

Logan est très intéressé par tout ce qui touche à l'informatique et au sein de la commission, il souhaite faciliter l'accès du numérique aux personnes âgées et remplacer les livres scolaires par des tablettes pour alléger le cartable des élèves.

C'est un bus qui vient chercher les Conseillers départementaux pour se rendre à la Maison du Département où le jeune Valognais a déjà ses habitudes et ses repères.

Mais quand on lui demande si cette expérience peut lui donner quelques envies en politique à l'avenir, il garde les pieds bien sur terre et dit se consacrer à sa réussite professionnelle. Jeune et déjà sage.

**Sylvain CAILLOT**

Adjoint au maire délégué au sport, aux infrastructures sportives, à la jeunesse, aux loisirs et à la vie associative

# SOCIAL, LA FORCE DE L'ACTION

## 3 QUESTIONS AUX UTILISATEURS :

Joël CARPIER, Président départemental du Secours Populaire,  
Catherine LETOURNEUR, Présidente de l'antenne du Secours Catholique  
Martine MAGNIN, Présidente de la Croix Rouge locale  
accompagnée d'Huguette TRAVERT, responsable de l'espace Bébé-Parents.

### LA MAISON DES SOLIDARITÉS



#### REGROUPER POUR MIEUX AIDER

Après l'actuelle réhabilitation de l'hôtel Saint-Rémy situé à l'angle de la rue Burnouf et de la rue des Religieuses, la Maison des Solidarités aura pour but de regrouper trois associations caritatives et de solidarité, Le Secours Populaire, Le Secours Catholique et La Croix Rouge. Elles intégreront la structure dès le premier trimestre 2020.

Ce bâtiment abritera également à l'étage, le Club de l'Amitié et l'association GEM ALIZÉ. Enfin un logement d'urgence avec entrée indépendante sera créé.

#### 1 - QUEL EST LE CHAMP D'ACTION DE VOS ASSOCIATIONS ?

► **Le Secours Populaire** : Nous sommes une association humanitaire reconnue d'utilité publique, grande cause nationale habilitée à recevoir des dons et des legs dans le but de venir en aide aux plus démunis. Notre champ d'action est vaste, citons cependant l'aide alimentaire et vestimentaire, les vacances, l'accès à la santé et au logement, l'aide juridique, l'aide aux sans-abris, l'aide d'urgence, la lutte contre la violence, l'accès aux loisirs. Nous luttons contre l'illettrisme. Notre action s'étend également à l'étranger dans le cadre de la solidarité mondiale. La Manche développe un partenariat avec la Palestine et intervient dans le centre culturel dans le camp AÏDA de Jérusalem. Sur le secteur de Valognes, nous soutenons 130 familles et distribuons environ 16 tonnes par an de produits alimentaires. Nous avons une activité de vente de mobilier neuf ou d'occasion au sein de l'espace Solidarité.

► **Le Secours Catholique** : Notre association s'attaque à toutes les causes de pauvreté, d'inégalités et d'exclusion. Elle interpelle l'opinion et les pouvoirs publics, propose des solutions dans la durée et place au cœur de son action la participation de personnes accompagnées et le renforcement de la capacité de tous à agir ensemble. Nous attribuons des aides financières sur présentation de dossier. Si le nombre des demandes paraît diminuer, nous constatons en revanche une augmentation très sensible du montant de ces aides. À Valognes, nous traitons une quarantaine de dossiers par an et nous organisons des ateliers pour lutter contre la solitude (tricot, petits travaux manuels...). Nous mettons en place des micro-crédits.

► **La Croix Rouge** : Notre association est organisée en six secteurs sur le département de la Manche dont celui de l'Ouve et Saire, qui englobe les secteurs de Saint-Sauveur le Vicomte et Valognes. Nous menons une action sociale que nous voulons la plus réactive possible, avec une simplification des dossiers de demande. L'espace maman-bébé reçoit les jeunes femmes qui lui sont adressées par la Protection maternelle et infantile (PMI), auxquelles nous distribuons gracieusement lait maternisé, nourriture, et produits d'hygiène pour les tout-petits. Une vestiboutique propose aussi des vêtements pour enfants, à petits prix. La Croix-Rouge vient en aide localement auprès de 75 à 90 familles. Nous avons par ailleurs une mission de secours et des séances de formation sont organisées.

#### 2 - QUELLES ÉTAIENT VOS ATTENTES EN MATIÈRE DE LOCAUX POUR RÉPONDRE À VOS BESOINS ?

► **Le Secours Populaire** : Nous intervenons jusqu'alors dans des conditions particulièrement difficiles, dans une maison extrêmement vétuste. Notre volonté est de recevoir dignement les bénéficiaires. Nous apprécions l'initiative de la ville de Valognes qui va nous permettre d'y répondre et de mener nos activités sur un même site. Nous allons réduire nos stocks pour mieux correspondre aux surfaces dont nous allons disposer.

► **Le Secours Catholique** : Logés par la Paroisse, nous n'avions pas vraiment d'endroit respectant la confidentialité. De plus, les locaux étaient froids et humides. La Maison des Solidarités correspond tout à fait à nos besoins tels que nous les avons exprimés.

► **La Croix Rouge** : La ville de Valognes avait déjà amélioré nos conditions d'accueil en 2015 en mettant un nouveau logement à notre disposition ; cela avait considérablement modifié notre organisation par rapport aux locaux vétustes que nous occupions à l'hôpital. La Maison des Solidarités nous apportera encore davantage de confort.

#### 3 - QUELS RAPPROCHEMENTS CES NOUVEAUX LOCAUX VOUS PERMETTRONT-ILS DE DÉVELOPPER AVEC LES DEUX AUTRES ASSOCIATIONS ?

► **Le Secours Populaire** : La proximité des deux autres associations va nous permettre d'échanger encore plus mais aussi de savoir ce que chacun fait pour mieux orienter nos propres actions. Nous sommes au bout de la chaîne et nous avons besoin de savoir comment les autres associations opèrent.

► **Le Secours Catholique** : Être proches les uns des autres est de nature à mieux cibler nos interventions. Les espaces mutualisés vont être vecteurs d'échanges et de partages.

► **La Croix Rouge** : Outre la proximité évoquée par les deux autres associations, nous allons pouvoir mieux organiser nos formations de secours. Nous envisageons de nouvelles actions, notamment des formations de bénévoles.



### RÉSIDENCE AUTONOMIE LES MIMOSAS

Les travaux d'agrandissement et de rénovation avancent...



### LE TRIANON, ACCESSIBILITÉ ET CONFORT

D'importants travaux pour améliorer l'accessibilité et le confort, ont été réalisés au cinéma Le Trianon en 2019. Ceux-ci portent notamment sur :

- la création d'une rampe d'accès vers le hall d'accueil,
- l'ouverture automatique des portes d'entrée,
- et la création d'un emplacement réservé dans la salle aux personnes à mobilité réduite et à leurs accompagnants.

### LES QUARTIERS DE L'EMPLOI

Afin d'informer les demandeurs d'emploi, les jeunes et les étudiants sur les offres d'emploi, les formations disponibles sur le territoire, les jobs d'été, le salon de l'emploi s'est tenu pour la deuxième année consécutive au complexe Marcel Lechanoine, rassemblant un public nombreux.

Une troisième édition aura lieu **mercredi 8 avril 2020 de 9h30 à 16h00**, complexe Marcel Lechanoine.

# CÔTÉ COMMERCES ÇA BOUGE !



## PORTRAIT DE NATHALIE LEBLOND, PRÉSIDENTE DE VALOGNES COMMERCES

Installée sur la terre de ses parents à Hauteville-Bocage, Nathalie LEBLOND est aussi bien connue des Valognais puisqu'elle vous accueille et vous conseille à l'agence « Cotentin immobilier » depuis plus de 10 ans dans la rue des Religieuses. Titulaire d'un BTS Action commerciale obtenu à Fougères, elle a débuté sa carrière dans une société de transports à Saint-Nazaire dans le service commercial durant trois années, avant d'entreprendre un périple pour suivre son mari à travers le monde durant cinq années. Elle conserve de merveilleux souvenirs de l'Inde, du Pakistan, mais aussi de l'île de Rhodes, qui fut sa dernière étape avant de retrouver son Cotentin natal. Impliquée dans le milieu associatif, notamment des parents d'élèves, Nathalie LEBLOND a toujours été attentive aux activités de Valognes Commerces ; elle s'investit dans son nouveau rôle avec beaucoup de dynamisme et des objectifs bien arrêtés.

C'est peut-être la baisse de fréquentation aux réunions et la peur de voir cette association tomber à nouveau en sommeil qui l'ont décidée à accepter d'en prendre la présidence. « **Je ne suis pas seule** » souligne-t-elle avec bienveillance. « **Nous sommes une équipe très déterminée** » affirme la Présidente, qui souhaite avant tout créer du lien, de la cohésion entre tous les commerçants de la ville.

Ce besoin de cohésion l'a conduite l'été dernier à rassembler tous les commerçants volontaires autour d'un pique-nique au centre de Valognes. « **Ce fut un véritable succès et le début d'une dynamique de groupe qui s'est amplifiée au fil du temps** » explique-t-elle avant de rappeler tout ce qui a été organisé, dans la foulée, pour les fêtes de fin d'année.

Nathalie LEBLOND n'est pas du genre à s'engager à la légère, « **je savais que cette fonction me prendrait du temps, mais mon activité ne m'oblige pas à demeurer dans mon commerce, j'ai beaucoup de souplesse et j'en profite pour allier ma vie professionnelle à ma fonction associative** ». Elle souhaite également que Valognes Commerces participe à l'attractivité commerciale locale qu'elle juge plutôt positive. « **Il faut cesser de croire que l'herbe est plus verte ailleurs. Valognes est une ville qui bouge, même si la période des travaux est toujours difficile, la preuve est faite que c'était nécessaire. La zone bleue et le stationnement gratuit sont des atouts** ». L'équipe de commerçants qu'elle anime est bien décidée à s'organiser pour donner envie de consommer localement, « **pour que les habitants achètent Valognes** ».

Les idées ne manquent pas et l'Association Valognes Commerces s'appuiera également sur des actions menées ailleurs, qui connaissent une certaine réussite. Parce qu'elle connaît parfaitement le sujet, la Présidente n'a pas la langue de bois quand on lui parle des prix des locaux et loyers. « **Dans ce domaine, il faut trouver et appliquer le juste prix pour que chacun y trouve son compte et pour que le commerce se développe** ». Un discours de bon sens qui démontre une parfaite lucidité et une vision très claire de la nouvelle Présidente sur le commerce dans notre ville.

## DES MESURES CONCRÈTES

Deux installations de commerces de prêt-à-porter dans la rue de l'église, la reprise d'une grande enseigne de confection dans la même rue, l'ouverture d'un restaurant place Wimborne, la reprise prochaine d'un hôtel-restaurant, des mouvements et des projets en cours. Force est de constater que cela bouge sur VALOGNES, côté commerces...

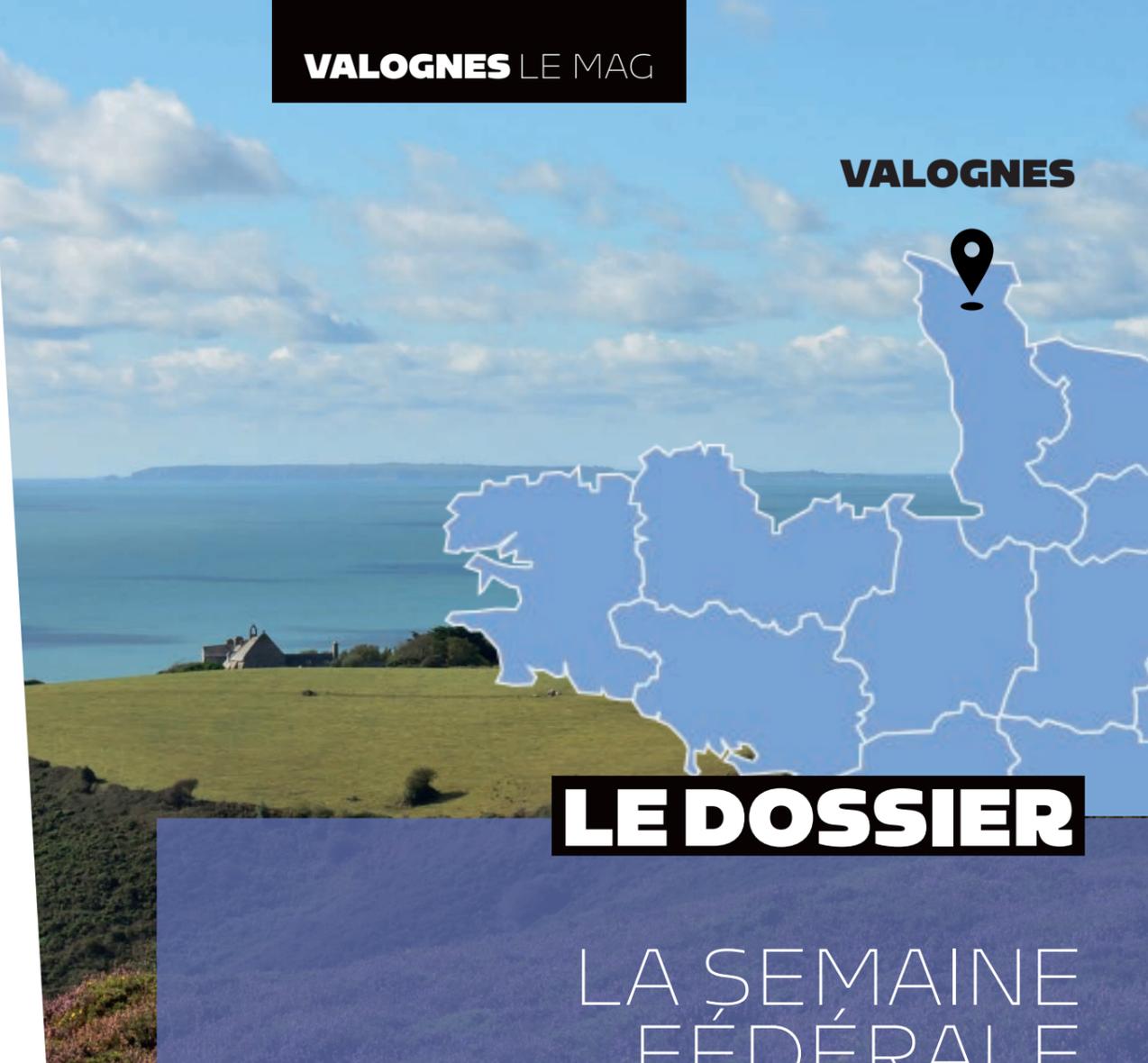
On le sait, une augmentation de la vacance commerciale a touché une majorité de petites villes au niveau national ces dix dernières années. Même si Valognes avait bien résisté, le phénomène ne l'avait pas totalement épargnée depuis deux ans. Des mesures fiscales décidées tant au niveau de l'Agglomération que de la commune, complétées par des mesures incitatives, ont facilité l'émergence de nouveaux projets, de nouvelles installations.

La ville de Valognes propose en effet des aides financières pouvant aller jusqu'à 3 000 € pour réaliser des travaux lors de la création ou reprise de boutiques de moins de 200 m<sup>2</sup> ou 2 000 € d'aide aux loyers, sur présentation d'un dossier et après analyse par une commission chargée de l'instruction.

Même si ces aides restent modestes, elles sont de nature à démontrer le soutien que la ville souhaite apporter à ces projets et sont, en quelque sorte, le symbole d'une volonté de maintenir le commerce de proximité en centre-ville.

**Jean-Marie LOSIO**

Conseiller Municipal délégué à l'attractivité du territoire, au commerce de proximité et à la démographie médicale



## LE DOSSIER

LA SEMAINE  
FÉDÉRALE  
INTERNATIONALE  
DE CYCLOTOURISME  
2020 À VALOGNES  
DU 2 AU 9 AOÛT



82<sup>e</sup> SEMAINE  
FÉDÉRALE DE  
CYCLOTOURISME  
Valognes 2020

À vélo en COTENTIN  
changez de POINT DE VUE

# LE DOSSIER

## LA SEMAINE FÉDÉRALE C'EST QUOI ?

C'est un événement qui est organisé chaque année, début août dans un nouveau département. Pendant une semaine, plus de 12 000 cyclotouristes internationaux se réunissent pour découvrir à vélo un nouveau territoire. En 2020, du 2 au 9 août, c'est au tour de VALOGNES d'accueillir la 82<sup>ème</sup> édition. Les cyclotouristes vont ainsi découvrir le Cotentin et le Département de la Manche à vélo sur des circuits qui ont été tracés par les membres du comité d'organisation placé sous la présidence de Monsieur Hubert HUET.

## POURQUOI VALOGNES ?

C'est en 2016 que l'idée a germé dans la tête d'Hubert HUET qui a alors pris contact avec Jacques COQUELIN et Sylvain CAILLOT, Adjoint aux sports, afin d'en proposer le dessin. Les élus se sont intéressés de plus près à ce projet qui constitue à leurs yeux un formidable outil de communication et d'attractivité non seulement pour Valognes mais pour le Cotentin tout entier et même pour l'ensemble du Département de la Manche. Des élus qui n'ont pas manqué de voir dans cet événement, un atout économique non négligeable puisque la population de la ville va plus que doubler pendant une semaine. La situation géographique de VALOGNES au cœur du Cotentin est idéale pour implanter le village fédéral et permet d'organiser des circuits variés tant sur la route que sur les chemins propices au VTT avec un engagement fort de la part des organisateurs : voir la mer chaque jour de la semaine !

## MOBILISATION GÉNÉRALE

> Mobilisation de bénévoles chargés du meilleur accueil pour cette première semaine d'août 2020, mais aussi pour préparer et peaufiner toute la mise en œuvre de cet événement d'envergure. Depuis plus de deux ans, le Comité d'Organisation de la Semaine Fédérale Internationale de Cyclotourisme (COSFIC) travaille en ce sens avec les services de la Ville de Valognes mais également ceux de la Communauté d'agglomération, notamment pour tout ce qui concerne la logistique, la mise en place de campings, l'implantation du village fédéral, la communication et le tourisme... Les services du fleurissement ont la tête dans le guidon pour que Valognes soit placée sous le signe du deux-roues. La population est elle aussi appelée à participer à la décoration ainsi que les commerçants locaux, sollicités pour apporter leur contribution à cette fête.

> Mobilisation des communes du Cotentin sur les différents circuits pour participer à la décoration et à la réception de nos visiteurs.

> Mobilisation financière puisque, outre la Ville de Valognes qui subventionne la semaine fédérale, la Région Normandie, le Département de la Manche et la Communauté d'agglomération du Cotentin, participent financièrement pour soutenir le projet.

> Mobilisation pour l'hébergement car il n'est pas aisé d'accueillir autant de monde sur notre territoire ; au-delà de l'aménagement de deux terrains dédiés aux campeurs situés pour moitié sur Valognes et sur Yvetot-Bocage, tous les hébergements, hôtels, gîtes et campings municipaux ou privés seront dans la boucle. Le Comité d'organisation fait appel aux habitants pour accueillir des cyclotouristes. Il n'est pas trop tard pour vous faire connaître auprès des organisateurs si vous pouvez en recevoir chez vous.

Jacques COQUELIN

### LES CONTACTS COSFIC 2020

[www.valognes-sf2020.com](http://www.valognes-sf2020.com)

 SFvalognes2020

> COMITÉ : [sf2020valognes@gmail.com](mailto:sf2020valognes@gmail.com)

> SECRÉTARIAT : [secretairesf2020@gmail.com](mailto:secretairesf2020@gmail.com)

> HÉBERGEMENT : [hebergementsf2020@gmail.com](mailto:hebergementsf2020@gmail.com)

> BÉNÉVOLES : [benevolesf2020@gmail.com](mailto:benevolesf2020@gmail.com)

# LES ANIMATIONS DE LA SEMAINE CYCLO



## DIMANCHE 2 AOÛT VERS 18H - STADE GEORGES PILLET FANFARE OOOZ BAND

Les musiciens d'OOZ BAND débarquent klaxophonétique drumming-brass brazilistique. Groove machins, rockréol et tout le balkabric à jah'zz. De la brigolade, du langagement, c'est l'amusique manifestive ! Des cuivres, du Cuir, des casques, des compositions aux multiples influences festives et musiques actuelles, le voyage est garanti. Soyez prêts à vous OOOZmerger dans l'univers du... OOOZZ BAANNND !



## MERCREDI 5 AOÛT À PARTIR DE 19H - PLACE DU CHÂTEAU CONCERTS ET FEU D'ARTIFICE LES P'TITS YEUX

Formation bretonne qui existe depuis plus de 10 ans. Les six musiciens touchent toutes les générations par leur musique colorée, vivante, parfois intimiste, voire nostalgique. Mêlant chansons d'amour, paroles engagées et ballades romantiques, ils entraînent le public à partager toutes formes d'émotions. Ils ont de l'énergie à revendre, ils aiment la scène et ça se voit !



## LES MOUFS

L'assurance d'un Rock généreux chanté avec cœur, de textes caustiques. Une interaction bourrée d'humour... Bienvenue chez nous !



## À FOND'CALE

Formation éclectique où la musique règne en partage, un groupe généreux qui trimbale depuis près de 15 ans bonne humeur et convivialité. Portés par des rythmes virevoltants, mêlant la chanson française, le rock ou encore le folk irlandais, ces 6 joyeux lurons offrent un mélange festif et visuel haut en couleur.



## VENDREDI 7 AOÛT À 18H - PLACE VICQ D'AZYR ARTS DE LA RUE AVEC LE SPECTACLE OUH LA LA! DE LA CIE JOE SATURE ET SES JOYEUX OSSELETS

Quel point commun entre un orchestre, un mouton, une danseuse hawaïenne, un bulletin de vote, un chanteur de flamenco et une cure de thalasso ? Quatre fantaisistes ! Des musiciens qui jouent à jouer, quatre amuseurs sautant du coq à l'âne pour mieux rebondir sur le burlesque du monde qui nous entoure. Ne cherchez pas le fil conducteur... ils ne l'ont pas trouvé !

# L'ESPACE PUBLIC, UN ESPACE EN COMMUN

## LA PROPRETÉ, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS

Valognes est régulièrement citée pour sa qualité de vie, sa propreté, son fleurissement et son patrimoine. Les services municipaux - en particulier les agents en charge de l'entretien de la voirie et les agents des espaces verts - œuvrent quotidiennement pour que la ville offre un cadre de vie agréable. L'opération mensuelle de nettoyage approfondi des rues, « Valognes proprement dit », œuvre également dans ce sens.

Élément essentiel de la qualité de vie, la propreté de l'espace public dépend grandement du civisme de chacun, appelé à participer à l'effort général par des gestes simples. La Municipalité souhaite sensibiliser les usagers à travers différentes actions :

### > Respecter les heures de sortie des poubelles

Les sacs poubelle fermés doivent être déposés, au plus tôt à 19 heures, la veille du jour de collecte. Si le jour de collecte est un jour férié, le ramassage est reporté au jour de collecte suivant. En dehors des jours de collecte, les sacs sont déposés dans les containers prévus à cet effet.

> Jeter ses papiers et chewing-gums dans les corbeilles de ville, ses mégots dans les cendriers

> Utiliser des sacs pour ramasser les déjections canines, interdites sur les pelouses, trottoirs, caniveaux

Ces incivilités sont passibles d'amendes, de même que le dépôt sauvage de déchets.

Les propriétaires, occupants d'immeubles et professionnels sont aussi sollicités pour participer à l'entretien de l'espace public en réalisant des interventions au droit de leur façade :

> Balayer le trottoir et maintenir le caniveau propre

> Désherber et démausser le pied de sa façade par binage ou arrachage

> Par temps de neige ou de gel, débarrasser le trottoir de la neige ou de la glace, ou à défaut, le rendre moins glissant en y répandant du sel ou du sable, à balayer au dégel.

## LES CHIFFRES CLÉS

**132** corbeilles vidées deux fois par semaine

**20** distributeurs de sacs pour les déjections canines

**130** tonnes de feuilles ramassées chaque année

**40 km** de voirie nettoyés chaque année

**31 km** de chemins ruraux entretenus

## VALOGNES, LAURÉATE DU LABEL VILLE PRUDENTE

La requalification du cœur de ville a permis de sécuriser les déplacements en créant des conditions de circulation automobile plus apaisée, plus sûre, en redonnant une place plus grande aux usagers les plus vulnérables (piétons, cyclistes). Forte de son engagement pour sécuriser les déplacements, la ville de Valognes vient de se voir décerner le label *Ville Prudente* valorisant son action mise en œuvre dans le domaine de la prévention et de la sécurité routière.



## LE BRUIT, ÇA NUIT

Les travaux de bricolage ou de jardinage à l'aide d'outils ou d'appareils sont susceptibles de causer des nuisances au voisinage.

Les particuliers doivent respecter les jours et horaires fixés :

> Du lundi au vendredi : 8 h 30 / 12 h 00 et 14 h 30 / 19 h 30

> Le samedi : 9 h 00 / 12 h 00 et 15 h 00 / 19 h 00

> Le dimanche et les jours fériés : 10 h 00 / 12 h 00

## FRELON ASIATIQUE

En cas d'observation d'un nid :

- N'intervenez pas vous-même

- Contactez, au plus tôt, la mairie en indiquant vos coordonnées et la localisation précise du nid

+ d'informations sur [fdgdon50.com](http://fdgdon50.com)

Gérard BRÉBANT

Conseiller Municipal délégué à la sécurité et aux espaces publics



## AU FIL DES RUES



## LA TRAVERSÉE DE VALOGNES REQUALIFIÉE

La dernière tranche de travaux s'inscrivant dans la requalification du cœur de ville consiste à l'achèvement de l'aménagement des boulevards Division Leclerc et de Verdun. Le parti architectural d'Alain GUIHEUX a été prolongé sur le Boulevard Division Leclerc : enrobé en scintiflex, bordures en acier corten, plantation de chênes verts, extension de la zone de rencontre. Les travaux sur le boulevard de Verdun constituent le prolongement de ceux effectués en 2018 Route de Montebourg : création de pistes cyclables et trottoirs en béton désactivé. Le carrefour de la place du Calvaire est désormais doté d'un giratoire franchissable.

## AMÉNAGEMENT DE LA PLACE JACQUES LEMARINEL ET DE LA RUE DE WÉLÉAT

Confiée à Samuel CRAQUELIN, Architecte paysagiste, la place Jacques LEMARINEL, inaugurée le 22 juin à l'occasion du 75<sup>ème</sup> anniversaire de la Libération de Valognes, a fait l'objet d'une importante transformation. Le monument aux Morts y trouve une place solennelle pour le déroulement des cérémonies commémoratives. Cet espace est désormais un lieu paysagé, propice à la détente et au recueillement avec une ouverture directe sur les différentes terrasses du jardin public.

Dans le prolongement des travaux réalisés depuis la rue de l'Hôtel-Dieu, la rue de Wéléat a été rénovée jusqu'à la rue Léopold Delisle : nouvel enrobé, caniveaux en pavés et passages piétons repensés afin de sécuriser les trajets à pied, notamment pour les élèves fréquentant l'école municipale de musique.



Place Jacques Lemarinel

## AMÉNAGEMENT DE LA RUE DU GRAND SAINT-LIN :

Les travaux sur le secteur compris entre la route du Bricquebec et la rue du Chemin Vert consistent en la réfection des enrobés de la voie de circulation, la création de pistes cyclables facilitant l'intermodalité pour les usagers de la gare et la rénovation de l'éclairage public.

Par ailleurs, afin de renforcer la sécurité des piétons, un plateau surélevé est prévu au carrefour avec la route de Bricquebec.



rue de Wéléat



## MISE EN PLACE DE SIGNALISATION D'INFORMATION LOCALE ET DIRECTIONNELLE :

De nouveaux éléments de signalisation d'information ont été posés au cours de l'année 2019. Ainsi, suite à la pose de réglottes indicatives et de panneaux modernisés sur près de soixante-cinq sites, l'accès aux établissements publics, commerces, lieux de vie ainsi que l'information locale sont facilités dans le centre-ville.



## UN OUTIL DE TRAVAIL MODERNISÉ

La construction du Centre technique des Cordeliers Avenue du Quesnay, qui héberge les ateliers ferronnerie-menuiserie et le magasin des services techniques municipaux, s'est achevée au printemps 2019. Cet espace de travail est adapté et modernisé. Le transfert de ces services réduit la circulation des camions de livraison aux abords de l'îlot municipal.



De gauche à droite, Patrice ARTU et Pascal LESAUVAGE

## ZOOM METIERS

**PATRICE ARTU,**  
RESPONSABLE DE LA LOGISTIQUE DES MANIFESTATIONS  
**PASCAL LESAUVAGE,**  
RÉGISSEUR DU MARCHÉ HEBDOMADAIRE

### Ces deux métiers participent pleinement à l'attractivité, à l'animation et au dynamisme de la ville.

Depuis 2014, **Patrice ARTU**, nommé responsable de la logistique des manifestations, coordonne la mise en place des temps forts de la vie valognaise :

- > Les comices, concours agricoles et vide-greniers
- > Les concerts et manifestations de l'école municipale de musique
- > Les festivités du 13 juillet
- > Les vœux du Maire
- > Les festivités de fin d'année (Mise en lumière de la ville et marché de Noël)
- > Les Conseils communautaires
- > La mise en place des bureaux de vote
- > Le forum des associations, etc...

Patrice ARTU et ses collègues manient barrières, chaises, tables, podiums et parfois tribunes pour assurer la sécurité et le confort du public.

Les associations valognaises bénéficient du concours des services municipaux pour le prêt et la mise en place de matériels, notamment lors de grands rassemblements comme Les Randos d'Alauna, la JCM, les courses cyclistes, le Téléthon, les concerts de Musiques en fête, la kermesse paroissiale...

En 2018, **Pascal LESAUVAGE** a pris les fonctions de régisseur du marché hebdomadaire. Tous les vendredis matin, il arpente la place du château assistant et orientant les vendeurs dans leur placement. Les commerçants sédentaires réguliers ont une place fixe, les vendeurs passagers - environ soixante - peuvent se présenter, l'été plus particulièrement, pour proposer leurs produits. Ces commerçants sont placés par le régisseur pour être positionnés à 8 heures.

Pascal LESAUVAGE procède ensuite à l'encaissement des droits de place et au pointage des commerçants ; la plupart d'entre eux, présents tout au long de l'année, règlent leurs droits au trimestre.

Au plus fort de la saison, le marché compte jusqu'à cent quarante commerçants occupant toute la place du château avec leurs étals et stands multicolores ; tous les commerces sont représentés, du fleuriste au grilleur, des « petits paniers » vendant leur confiture maison au rempailleur, etc.

Depuis 2017, des concerts ont été mis en place pour animer et égayer les marchés d'été. Ces animations côtoient un garde champêtre plus vrai que nature qui, en juillet, annonce le programme des Estivales du vendredi soir.

Après le marché, l'équipe voirie intervient pour le nettoyage.

### **Jacky MOUCHEL**

Adjoint au Maire, délégué aux bâtiments communaux, aux travaux, à l'environnement, au cadre de vie, à l'urbanisme, et aux affaires foncières

# POINT D'ÉTAPE



Stade aquatique de Caen réalisé par Jean Guervilly, architecte



## ESPACE AQUATIQUE DU COTENTIN : BIENTÔT DANS LE BAIN !

Après la fermeture de la piscine municipale en mai 2011 pour dysfonctionnements importants, on se souvient que la Ville de Valognes s'était naturellement tournée vers la Communauté de Communes du Cœur du Cotentin afin d'envisager l'éventuel portage d'un projet de remplacement avec les Communautés de Communes voisines.

Des échanges se sont alors engagés avec la Communauté de Communes de la région de Montebourg dans un premier temps, puis du Val de Saire par la suite. Depuis, le dossier a considérablement évolué, d'autant que l'organisation politique s'est trouvée elle aussi particulièrement modifiée pour passer à l'échelle de la Communauté d'Agglomération du Cotentin en 2017 regroupant 129 communes et environ 185 000 habitants. Comme le précisait très justement le Président de la Communauté d'Agglomération Jean-Louis VALENTIN lors de la cérémonie des vœux du Maire de VALOGNES en janvier 2019, les dossiers portés par les collectivités deviennent de plus en plus lourds et de plus en plus longs à mener à leur terme « *il faut désormais plus d'un mandat pour conclure un projet quel qu'il soit...* ». Le projet de Centre aquatique n'a hélas pas dérogé à cette règle, mais on peut aujourd'hui affirmer que les travaux vont très prochainement commencer.

Les études du Cabinet CAP URBAIN ont été menées en totale collaboration avec un Comité de pilotage qui a permis de préparer ce dossier jusque dans le moindre détail. C'est l'architecte Jean GUERVILLY qui a été choisi pour construire cet équipement très attendu par la population du pays Valognais et bien au-delà.

Jean GUERVILLY n'en est pas à son coup d'essai puisqu'il a construit bon nombre de stades aquatiques, notamment celui de la ville de CAEN, ainsi que des équipements prestigieux comme le Centre des congrès de RENNES.

Les opérations vont débuter par la mise en place d'un giratoire sur la départementale 902 à la sortie de VALOGNES en direction d'YVETOT-BOCAGE qui permettra d'irriguer l'espace sur lequel sera implanté le futur équipement.

Les travaux devraient durer environ deux ans pour livrer un centre aquatique de qualité. Coût de l'opération : environ 16 M€.



## CIRCULATION RUE DE POTERIE : UNE ISSUE PAR LE SUD

La circulation intense dans la rue de Poterie à VALOGNES et la rue Monseigneur Le Nordez à MONTEBOURG est une réelle préoccupation pour tous les élus qui se sont succédé. Profitant de la volonté du Département de la Manche de procéder au désenclavement du Val de Saire, une nouvelle réflexion a été menée par plusieurs Maires concernés par ce sujet d'attractivité du territoire pour aboutir à une demande collégiale visant à éviter QUETTEHOU et VALOGNES et contourner MONTEBOURG par le sud. Un courrier adressé au Président du Conseil départemental, signé des Maires de MONTEBOURG, QUETTEHOU, SAINT-VAAST LA HOUGUE et VALOGNES ainsi que par les Conseillères départementales, Christine LEBACHELEY et Christèle CASTELEIN, a conduit le Président Marc LEFÈVRE à diligenter une étude en ce sens. Notons également que les responsables de l'Association de gestion de l'abbaye de Montebourg, Jean-Yves DUPLÉNNE et Michel COTTEBRUNE, militent pour cette solution qui permettrait de sécuriser l'accès au collège agricole de MONTEBOURG.

Le consensus qui s'est dégagé parmi les élus du secteur en faveur du contournement de Montebourg est considéré par le Conseil départemental comme une avancée significative permettant de relancer les études avec la volonté de suivre autant que possible les tracés de chemins existants, de minimiser le scindement de parcelles et de préserver le GR 23 situé dans cette zone. Un collectif s'est constitué sur MONTEBOURG pour privilégier le contournement par le nord de la commune. Ce tracé nécessiterait toutefois la réalisation d'un échangeur complet sur la commune de Saint-Cyr pour accéder à la RN 13. Le rythme pris pour la mise aux normes autoroutières de cet axe de circulation ne permet pas d'entrevoir la réalisation de cet échangeur complet d'ici à plusieurs décennies.

Souhaitons que les protagonistes de ce projet sachent trouver un compromis pour le bien de tous et l'aménagement de notre territoire, au-delà des intérêts individuels.

## PÔLE DE SANTÉ LIBÉRAL AMBULATOIRE : UN CONCEPT ATTRACTIF POUR LES JEUNES MÉDECINS

On en parlait depuis longtemps, cette fois c'est fait : la construction du bâtiment qui va abriter le Pôle de Santé Libéral et Ambulatoire est engagée. Depuis la mi-septembre, l'entreprise chargée du gros-œuvre est à pied d'œuvre malgré des conditions climatiques particulièrement difficiles à l'automne.

C'est un chantier important qui est mené par la Communauté d'agglomération du Cotentin pour une réception de travaux au second semestre 2020.

Pendant ce temps, l'association des professionnels de santé, présidée par Madame CARN, peaufine son projet de santé nécessaire à la labellisation du Pôle de Santé Libéral Ambulatoire, un concept porté par l'Union Régionale des Médecins Libéraux dans la Région Normandie depuis 2007. Cette notion de regroupement de professionnels de santé dans un bassin de vie, inscrite dans la loi « Hôpital, patients, santé et territoire » de 2009, permet aujourd'hui de poser les bases d'un projet médical de territoires attractif pour les jeunes. Cette méthode inédite propose une approche pragmatique pour repérer et soutenir les installations de jeunes médecins.

Plusieurs contacts ont été engagés entre la Ville de Valognes, l'Association et des jeunes professionnels de santé pour compléter l'offre de soins au sein de ce PSLA qui, outre des généralistes, accueillera notamment des sages-femmes, kinésithérapeutes, dentistes, infirmières, gastro-entérologue, podologue.

## ÉCHANGEUR COMPLET SUR LA D902 : LA SÉCURITÉ RENFORCÉE

Pas facile de quitter la Route Nationale 13 à hauteur d'YVETOT-BOCAGE pour rejoindre VALOGNES ou se diriger vers BRICQUEBEC. Tout automobiliste, qui a emprunté cette bretelle, a pu constater la dangerosité de l'exercice du fait d'un manque de visibilité à cet endroit. D'autre part, ce demi-échangeur ne permet pas d'entrer sur la RN 13 depuis la départementale 902, sortant de VALOGNES, que l'on veuille rejoindre CHERBOURG EN COTENTIN ou aller vers CAEN. Dans le cadre des travaux de sécurisation de la Route Nationale 13 entre VALOGNES et CHERBOURG engagés par les services de l'État, un échangeur complet est envisagé pour améliorer la situation à cet endroit. Voulu par les élus locaux, soutenu par le Député de la circonscription Stéphane TRAVERT, qui s'en est ouvert auprès de Madame Élisabeth BORNE, Ministre de la Transition écologique et solidaire en charge des Transports, cet équipement entre dans le calendrier prévisionnel présenté récemment par la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Normandie (DREAL) et confirmé par Monsieur le Préfet de la Manche pour une réalisation avant 2023.



# 75<sup>ème</sup> ANNIVERSAIRE DE LA LIBÉRATION DE LA VILLE

## VALOGNES INAUGURE ET SE SOUVIENT

Samedi 22 juin 2019 peu avant 10 heures, la petite place Jacques Lemarinel est noire de monde. VALOGNES célèbre le 75<sup>ème</sup> anniversaire de sa libération et profite de cette cérémonie pour inaugurer la place qui vient d'être restaurée dans le cadre d'un projet global de mise en valeur des rives du Merderet, dont cette réalisation en est la première étape.

Stéphane TRAVERT, ancien Ministre de l'agriculture, Député de la circonscription est chargé de couper le ruban tenu par deux Normandes en tenue folklorique qui portent fièrement leurs magnifiques coiffes de dentelle blanche. Aux côtés du Député, ont pris place le Maire accompagné de nombreux élus locaux dont le Président de la Communauté d'agglomération du Cotentin ainsi que des élus Régionaux et Départementaux.

La Municipalité de VALOGNES a souhaité donner à cette manifestation un caractère particulier pour célébrer l'amitié entre les peuples et pour glorifier la paix. Les délégations britanniques de WIMBORNE MINSTER et allemandes de STOLBERG sont présentes et contribuent très largement à la solennité de l'événement.

On remarque également la présence d'une famille venue de la région de Boston aux USA, recueillie devant le monument aux morts en souvenir de Kenneth Mac DONALD, décédé à l'âge de

20 ans dans la bataille engagée pour libérer Valognes le 20 juin 1944. Particulièrement émue, Helen O'NEIL, sa sœur, écoute l'hommage qui lui est rendu par le premier édile relatant les circonstances de la mort de ce héros qui s'était engagé en 1943 dans l'armée des Etats-Unis d'Amérique et avait débarqué à Utah Beach avec ses frères d'armes du 315<sup>ème</sup> régiment d'infanterie de la 79<sup>ème</sup> Division quelques jours plus tôt.

C'est également pour le Maire, l'occasion de saluer la mémoire des victimes civiles des bombardements des 6, 7 et 8 juin 1944 qui furent tellement nombreuses (plus de 300) ce qui explique pourquoi Valognes ne fête pas le 6 juin mais appelle la population à se recueillir.

Les Associations patriotiques sont également venues en nombre avec leurs drapeaux, rehaussant d'autant cette cérémonie. La place qui porte le nom de Jacques Lemarinel, dont Jacques COQUELIN rappelle l'histoire et le destin tragique, retrouve son caractère essentiel de site de mémoire et de recueillement. L'endroit est en quelque sorte l'entrée principale vers le jardin Anne HEINIS qui invite à la promenade vers les berges du Merderet. La terrasse domine le jardin avec une vue sur la verdure, l'Hôtel de Beaumont et sa façade exceptionnelle.

Lors de l'assemblée générale de l'Association des Maires de la Manche, la ville s'est vu décerner le trophée 2019 de l'investissement local pour le nouvel aménagement de la place. Initiés par la Fédération Régionale des Travaux Publics de Normandie, les Trophées de l'investissement local ont pour objectif de « promouvoir les initiatives conduites par les Maires, Présidents d'intercommunalités et Élus qui participent à la croissance des territoires de la Manche et à l'attractivité des communes par le développement d'infrastructures et d'équipements de travaux publics ».



Après un court repos, tout ce petit monde s'est retrouvé sur la place de l'église le lendemain matin. À l'issue de la messe dominicale, les Musiciens allemands et les REUZ BONBON ont animé l'apéritif servi à partir de midi. Un repas réunissant les comités de jumelage a précédé le dernier concert donné vers 15 heures sur le parvis de l'église Saint-Malo en hommage à GLENN MILLER. Magnifique spectacle de près de trois heures au cours duquel, Philippe CRESTÉE et ses musiciens ont repris les airs entraînants du célèbre musicien américain : In the Moon, Chattanooga Choo Choo, Moonlight Serenade, Tuxedo Junction, American Patrol...

C'est ainsi que VALOGNES a commémoré le 75<sup>ème</sup> anniversaire de sa libération. Un événement respectueux de l'histoire de la ville, respectueux de la chronologie de la libération des villes et respectueux de celles et ceux qui ont souffert lors de cette libération.

## UN WEEK-END DE FÊTE

Si la matinée du samedi 22 juin fut consacrée au souvenir et aux cérémonies officielles, la musique s'est invitée dès le samedi après-midi pour fêter joyeusement la liberté et la paix retrouvées.

Une parade musicale endiablée par les REUZ BONBON et l'ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE a déambulé dans les rues de la ville avant d'entraîner le public dans le jardin Anne HEINIS pour plusieurs concerts suivis par de très nombreux spectateurs. Les conditions climatiques favorables ont permis de poursuivre par un pique-nique musical grâce à l'Harmonie municipale et les musiciens allemands du BIG BANG DU RITZEFELD GYMNASIUM.

On a chanté, on a dansé jusque tard dans la nuit sur les airs des deux groupes : DUKE O'KALANN et LADY'STEALER. Les Valognaises et les Valognais présents lors de cette journée se souviendront très certainement longtemps de l'ambiance particulière de cet anniversaire, mêlant le souvenir et le recueillement à la fête et à l'amitié entre les peuples.



# CENTRE HOSPITALIER SIMONE VEIL

## AU SERVICE DE LA POPULATION

### CENTRE DENTAIRE

Depuis juin 2019, le Centre Hospitalier Simone Veil à Valognes s'est doté d'une consultation d'odonto-stomatologie ouverte à tous. Très attendue, celle-ci est assurée par des praticiens qui exercent également à l'hôpital Pasteur de Cherbourg. Créée pour offrir à la population valognaise un service de proximité, cette consultation répond à des demandes précises et uniquement sur rendez-vous :

- > Public fragile (personnes en situation de handicap, personnes âgées)
- > Patients hospitalisés
- > Urgences dentaires enfants et adultes

Il est à noter toutefois que si ce service est appelé à pallier l'insuffisance de praticiens en cas d'urgence dans le domaine dentaire, il ne peut se substituer à un exercice libéral classique, ne disposant pas notamment d'un service de prothèses. Chaque consultant est donc invité à avoir un dentiste référent, au même titre qu'un médecin référent.

Les consultations se déroulent du lundi au vendredi, de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 16h00 au rez-de-chaussée. Prise de rendez-vous au 02 33 95 70 20.



### IMAGERIE PAR RÉSONANCE MAGNÉTIQUE - IRM - DE VALOGNES

L'appareil d'Imagerie par Résonance Magnétique de Valognes, dont les travaux ont débuté en septembre 2018, a accueilli ses premiers patients en juin 2019. Issu d'un Groupement d'Intérêt Économique (GIE) associant le Centre Hospitalier Public du Cotentin, la Polyclinique du Cotentin et la SELARL Imagerie Médicale Saint-Quentin de Bayeux/Carentan, ce nouvel équipement a été aménagé dans un bâtiment clair et sécurisé. Il permet l'exploration de tout le corps humain dans des conditions calmes et sereines, et offre à la population du Nord-Cotentin des possibilités de rendez-vous sous six mois. Les radiologues du CHPC, de la Polyclinique et du Cabinet de Bayeux et Carentan, assistés d'une équipe de manipulateurs et secrétaires dédiés au « GIE IRM du Cotentin », assurent l'interprétation des examens localement ou en téléradiologie. Nul doute qu'en sus de satisfaire les attentes des Valognais, cet outil performant constituera un atout dans le recrutement de nouveaux radiologues.

Prise de rendez-vous pour le GIE IRM EXCLUSIVEMENT  
au 02 33 95 71 02.



### CENTRE DE PÉRINATALITÉ

Connaissez-vous toutes les possibilités de consultations offertes par le centre de périnatalité du Centre Hospitalier Simone Veil ? Sages-femmes, consultations de suivi du nourrisson et pédiatre sont à votre disposition pour vos suivis :

- > Gynécologie : consultation gynécologique, contraception, IVG médicamenteuse
- > Grossesse : diagnostic et déclaration de grossesse, entretien prénatal précoce, échographies, préparation à la naissance, surveillance de grossesse à risque, consultation du 9ème mois
- > Post-accouchement : consultation post-natale, rééducation périnéale
- > Allaitement : projet d'allaitement, rythme des tétées, prise de poids, diversification, sevrage (le jeudi de 9h à 16h30)
- > Nourrisson : consultation médicale auprès des bébés de 0 à 2 ans (le vendredi, de 14h20 à 16h)

### CONSULTATIONS EXTERNES

Prise de rendez-vous de 8h30 à 17h30 :

#### > Au 02 33 95 70 20 :

- > Centre de périnatalité
- > Holters tensionnels
- > Nutrition (IMC > 30, obésité et obésité morbide, consultation remboursée)
- > Gériatrie (suite à l'hospitalisation en UCC)
- > Médecine polyvalente et retour de voyage

#### > Au 02 33 95 71 02

- > IRM du GIE IRM du Cotentin

#### > Au 02 33 95 70 20 et au 02 33 20 10 30 :

- > Cabinet dentaire
- > Chirurgie orthopédique et traumatologique
- > Ophtalmologie
- > Orthoptie (spécialité basse vision)
- > ORL

#### > Au 02 33 20 70 30 :

- > Endocrinologie
- > Rhumatologie
- > Diabétologie

#### > Directement dans les services :

- > Douleur : 02 33 20 70 14
- > Pathologies professionnelles : 02 33 95 70 69
- > Vaccinations internationales et conseils aux voyageurs : 02 33 95 70 15
- > Imagerie médicale : 02 33 20 70 17

#### > Prélèvements de laboratoire :

- > Du lundi au vendredi, sans rendez-vous, de 8h30 à 16h00 (prise de sang, bilan urinaire)

Par ailleurs, le **Centre de Soins Non Programmés (CSNP)** propose une consultation médicale rapide, même avec examens de radiologie ou pose de plâtre suite à un choc ou traumatisme. La durée moyenne de prise en charge est inférieure à 1h30.

L'accueil s'effectue du lundi au vendredi (hors vacances scolaires) de 8h00 à 18h30. Avant de vous présenter au CSNP, il est impératif d'appeler le 15 pour une première évaluation médicale et une juste orientation.

# EXPRESSION DÉMOCRATIQUE

Espace réservé à l'expression des élus n'appartenant pas à la majorité municipale  
Cette page est publiée sous la responsabilité de leurs auteurs, tant sur la forme que sur le fond.

Le 21 novembre 2019

## ENSEMBLE POUR VALOGNES

FABRICE RODRIGUEZ – INGRID DESRUES – DIDIER GOUJON – SYLVIE HERVIEU

### L'HEURE DU BILAN

A l'heure où vous lisez ces lignes, nous sommes à quelques semaines des élections municipales. A Valognes, pas de suspense : cela fait déjà plusieurs mois que Jacques Coquelin s'est déclaré candidat à un troisième mandat. Peu adepte de l'auto-critique, c'est l'heure pour l'équipe en place de se féliciter encore une fois de son bilan et de présenter ses nouveaux projets. Mais, la majorité municipale en exercice depuis 12 ans, pourra-t-elle rallonger la liste déjà bien remplie des projets empilés depuis 2008, pour certains inachevés, pour d'autres même pas commencés ? On vous dira, comme à chaque fois, qu'il faut du temps pour réaliser un projet. C'est vrai ! Pourtant, tout dépend du projet.

On peut certes expliquer en partie le retard de la construction du Pôle de Santé Libéral et Ambulatoire ou du centre aquatique par la réorganisation du territoire qui permis la naissance de la communauté d'agglomération du Cotentin, maître d'œuvre de ces projets. Mais que c'est long ! Les adolescents nés avec la promesse d'une nouvelle piscine à Valognes ont depuis longtemps appris à nager ailleurs. Quant à l'offre de santé, elle est aujourd'hui défaillante : le Centre de Soins Non Programmé n'est qu'exceptionnellement ouvert ; il n'y aura plus que trois médecins à Valognes à la fin de l'année (2019). La hiérarchie de la réalisation des projets a bien évolué en cours de mandat. La réhabilitation du cœur de ville n'en finit plus ... de ne pas finir ! Le boulevard Leclerc se rénove par tronçons et la place du château attend encore son heure, figée dans sa minéralité. Il a fallu onze années pour terminer la phase 2 sur les quatre prévues pour le projet de réhabilitation du centre-ville présenté en 2008. Le plan de circulation attendu n'est qu'une coquille vide. Les mobilités douces sont compliquées. Les bandes cyclables se terminent sur un bout de trottoir quand elles ne sont pas prises en sandwich entre une voie de circulation et les places de parking qui la bordent. L'accessibilité de la ville reste à concevoir. Aux entrées de ville, les ronds-points ont vu fleurir des grandes surfaces au détriment du commerce de centre-ville et de la qualité du paysage urbain. Alors qu'en sera-t-il du prochain rond-point desservant l'espace aquatique route de Bricquebec ? Une nouvelle zone de commerces ? C'est à désespérer n'importe quel urbaniste...

Aujourd'hui, la politique municipale a autorisé la multiplication de lotissements privés dont les parcelles peinent à se vendre. Ils n'attirent que trop peu de nouveaux ménages. Le centre-ville se vide. La population vieillit. La démographie s'en ressent. Le projet de nouvelle école au Quesnay, priorité du programme électoral de 2014, est restée à l'état de projet, même s'il a fallu batailler pour éviter qu'il ne se trouve délocalisé route de Bricquebec ! A l'approche des élections, Valognes est un patchwork de travaux, de tranchées et de déviations. Hôtel Saint-Rémi, Médiathèque, ... rien n'est encore vraiment abouti. Si ce n'est la place Lemarinel (du monument aux morts), somptueusement réaménagée. Si ce n'est l'accueil périscolaire qui vient d'être inauguré 6 ans après le début du projet. C'est vraiment très long pour un projet d'un peu plus de 200 000 € !

## VALOGNES RASSEMBLEMENT NATIONAL - FN

ROBERT RETOUT, CONSEILLER MUNICIPAL,  
CONSEILLER RÉGIONAL DE NORMANDIE

Mon mandat de conseiller municipal arrive à sa fin .

C est avec regret que je ne me représenterais pas aux prochaines élections. Ma santé, mon âge ne me le permettent plus, mais je serais toujours la fidele a mes Convictions et bien sur pour les électeurs du rassemblement national (FN) . Je serais toujours actif pour mon parti politique. Restez fideles à nos convictions. Je vous souhaite a tous et toutes une bonne année 2020

### L'HEURE DES PROJETS

La majorité sortante va-t-elle pouvoir proposer de nouveaux investissements alors que ceux qu'elle a promis en 2008 et en 2014 impacteront le budget de la ville pour plusieurs années encore ?

Dans le programme de l'équipe sortante, on lira sans doute le retour du projet de nouvelle école du Quesnay, on s'attend à la promesse d'une nouvelle école de musique, d'une nouvelle salle du château (projet partagé avec la communauté d'agglomération), d'un espace d'activités autour du centre aquatique, ... Comme une révélation, l'équipe sortante se découvrira une fibre écologique : il faut sauver la planète ! Evidemment ! Et nous nous réjouissons de cette prise de conscience tardive. Car depuis 2008, ce sont les élus d'opposition qui ont martelé la nécessité absolue de prendre en compte les questions environnementales dans la politique municipale. On se souvient des sourires, parfois de l'agacement quand nous demandions à l'équipe sortante de dresser le bilan carbone de la commune ou de construire un plan local d'action pour protéger la biodiversité et lutter contre le réchauffement climatique.

On vous dira qu'à Valognes, on fera comme on a toujours fait. Avec la même « ambition raisonnable » ... Litanie fatiguée tant elle est ressassée comme une excuse pour les retards et les renoncements. A force de choix « raisonnables », notre commune ne répond pas aux urgences de notre temps.

### L'HEURE DU CHOIX

Oui, la majorité sortante, aux responsabilités depuis 12 ans, sollicite 6 ans de plus... 18 ans au pouvoir ? Nous, les élus du groupe Ensemble pour Valognes, avons été honorés de vous représenter. Nous avons exercé notre mandat avec sérieux, engagement et ouverture d'esprit. Nous avons animé les commissions municipales et les conseils municipaux pour faire entendre une autre voix, pour proposer un autre regard sur notre ville, une autre ambition pour son avenir, pour rappeler la nécessité de répondre aux grands enjeux sociaux, démographiques et environnementaux.

Certains d'entre nous ne se représenteront pas. D'autres intégreront bientôt une nouvelle équipe porteuse d'un projet municipal co-construit avec les Valognaises et les Valognais qui auront participé aux travaux du collectif citoyen Valognes 2020. Un projet moderne et responsable, vraiment soucieux de la transition écologique. Un projet pour les habitants, pas pour l'Histoire.

# INFOS PRATIQUES

### MAIRIE - SERVICES ADMINISTRATIFS

Place du Général de Gaulle BP 301  
Ouverts au public du lundi au jeudi :  
9h00 > 12h00 / 13h30 > 17h30  
Le vendredi :  
9h00 > 12h00 / 13h30 > 17h00  
Tél : 02.33.95.82.00  
Fax : 02.33.40.49.69  
contact@mairie.valognes.fr  
www.mairie-valognes.fr

Contacts Mairie Services administratifs :  
administration-generale@mairie-valognes.fr  
culture@mairie-valognes.fr  
drh@mairie-valognes.fr  
etatcivil@mairie-valognes.fr  
finances@mairie-valognes.fr  
salles-municipales@mairie-valognes.fr  
secretariat-general@mairie-valognes.fr

### SERVICES TECHNIQUES MUNICIPAUX

8, rue Binguet  
Ouverts au public du lundi au jeudi  
8h00 > 12h00 / 13h30 > 17h30  
Le vendredi : 8h00 > 12h00 / 13h30 > 16h30  
Tel : 02.33.95.82.01  
Fax : 02.33.95.82.13

Contacts Mairie Services techniques :  
batiments-communaux@mairie-valognes.fr  
bureau-etudes@mairie-valognes.fr  
environnement@mairie-valognes.fr  
espaces-verts@mairie-valognes.fr  
magasin-atelier@mairie-valognes.fr  
secretariat-technique@mairie-valognes.fr

### URGENCES EAU

06.80.87.45.43

### URGENCES GRDF

0.800.47.33.33

### URGENCES ENEDIS

09.726.750.50

### POLICE MUNICIPALE

Rue Léopold Delisle  
06.16.24.32.37  
02.33.95.82.02  
police-municipale@mairie-valognes.fr

### CIMETIÈRES D'ALLEAUME ET SAINT-MALO

du 1<sup>er</sup> mars au 15 novembre 8h00 > 19h00  
du 16 novembre à fin février 8h00 > 17h00

### CULTURE PATRIMOINE

Hôtel-Dieu  
11, rue de l'Hôtel-Dieu  
Tél : 02.33.21.62.70 / Fax : 02.33.21.62.74  
hotel-dieu@mairie-valognes.fr

### CULTURE

25 rue Henri Cornat  
02.33.95.82.28  
culture@mairie-valognes.fr

### MÉDIATHÈQUE JULIEN DE LAILLIER

Rue Pierre Godefroy  
02.33.95.82.40  
Fermée le lundi  
Section adultes en période scolaire :  
Mardi, mercredi : 13h30 > 18h30  
Jeudi : 16h00 > 18h30  
Vendredi : 10h30 > 12h00 / 13h30 > 18h30  
Samedi : 10h30 > 17h00  
Section enfants en période scolaire :  
Mardi, jeudi, vendredi : 16h00 > 18h30  
Mercredi : 13h30 > 18h30  
Samedi : 10h30 > 17h00  
Section enfants et section adultes :  
Pendant les vacances scolaires :  
Mardi, mercredi : 13h30 > 18h30  
Jeudi : 16h00 > 18h30  
Vendredi : 10h30 > 12h00 / 13h30 > 18h30  
Samedi : 10h30 > 17h00  
bibliotheque@mairie-valognes.fr

### MUSÉE RÉGIONAL DU CIDRE

Rue du Petit Versailles  
06.75.89.89.52  
> du 1<sup>er</sup> avril au 30 juin, du 1<sup>er</sup> au 30 sept.  
et vacances de la Toussaint,  
ouvert du mercredi au dimanche 14h00 > 18h15  
> du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août  
ouvert tous les jours 11h00 > 18h15,  
sauf le dimanche 14h00 > 18h15  
Fermeture de la billetterie à 17h30 toute l'année  
NOUVEAUTÉ :  
Gratuit pour les habitants de Valognes tous les dimanches  
Gratuit pour tous le 1<sup>er</sup> dimanche du mois  
Fermé les 1<sup>er</sup> mai et 1<sup>er</sup> novembre  
Visite de groupes toute l'année sur réservation  
patrimoine@mairie-valognes.fr

### SPORTS – INFRASTRUCTURES SPORTIVES - ÉVÈNEMENTIEL

Rue Léopold Delisle  
Horaires (idem mairie)  
02.33.95.82.16  
sports@mairie-valognes.fr

### JEUNESSE – TEMPS LIBRE VIE ASSOCIATIVE

Rue Léopold Delisle  
Horaires (idem mairie)  
Centre de loisirs sans hébergement  
02.33.95.82.44  
jeunesse@mairie-valognes.fr

Tickets temps libre / associations  
02.33.95.82.43  
vieassociative@mairie-valognes.fr

**CENTRE FAMILIAL ET SOCIAL**

6 rue Binguet  
Ouvert au public du lundi au jeudi :  
9h00 > 12h00 / 13h30 > 17h30  
Le vendredi :  
9h00 > 12h00 / 13h30 > 17h00  
Tél : 02.33.95.82.30 / Fax 02.33.40.23.17  
social@mairie-valognes.fr

**GARDERIE PÉRISCOLAIRE**

Écoles maternelles et primaires publiques  
À partir de 7h30 / 12h00 > 12h30  
13h15 > 13h45 / 16h45 > 18h30

**MERCREDIS LOISIRS**

Renseignements et inscriptions  
Centre Familial et social  
02.33.95.82.30  
scolaire@mairie-valognes.fr

**ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE**

Place Jacques Lemarinel  
Tel : 02.33.95.00.58  
ecole-musique@mairie-valognes.fr

**CAMPING MUNICIPAL « LE BOCAGE »**

Rue Neuve  
06.10.84.59.33  
Ouvert du 1<sup>er</sup> avril au 15 octobre  
Aire de camping-car – Borne de service – 8 places  
camping@mairie-valognes.fr

**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION  
DU COTENTIN**

Siège : 8, rue des Vindits  
Cherbourg-Octeville  
50130 CHERBOURG EN COTENTIN  
Site internet : [www.lecotentin.fr](http://www.lecotentin.fr)

**PÔLE DE PROXIMITÉ DU CŒUR  
DU COTENTIN**

Maison de Services Au Public  
22, rue de Poterie – 50700 VALOGNES  
Bureaux ouverts au public  
Du lundi au vendredi :  
8h30 > 12h30 / 13h30 > 17h30  
Tél : 02.33.40.08.60 / Fax : 02.33.40.05.40  
contact.coeurcotentin@lecotentin.fr

**DIRECTION DU CYCLE DE L'EAU**

6, allée de la Poste – 50700 VALOGNES  
Tél : 02.33.03.03.01.  
Lucie COURVAL - Secrétariat : lucie.courval@lecotentin.fr  
Sébastien THÉRÈZE  
Responsable du service : sebastien.thereze@lecotentin.fr

**CENTRE INSTRUCTEUR ADS  
CENTRE-EST COTENTIN**

12 rue Binguet – 50700 VALOGNES  
Bureaux ouverts au public  
Du lundi au vendredi  
9h00 > 12h00  
Tél : 09.71.16.21.90  
cicac@lecotentin.fr

**RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES**

Maison de Services Au Public  
22 rue de Poterie – 50700 VALOGNES  
Permanences d'accueil  
Lundi 14h00 > 17h00 / Mercredi 9h00 > 12h00  
Aurélié FLOQUET : 06.72.18.28. 91.  
Élodie MINERBE : 06.30.78.22.76.  
Pearl HUBER : 06.82.64.86.45. ou 02.33.04.38.56.  
ram.coeurcotentin@lecotentin.fr

**CRÈCHE MULTI-ACCUEIL  
« LA FARANDOLE »**

Maison de Services Au public  
22, rue de Poterie – 50700 VALOGNES  
Ouverte du lundi au vendredi : 7h30 > 18h30  
Fermeture annuelle trois semaines en août et une semaine à Noël  
Renseignements et inscriptions : 02.33.40.36.35  
creche.valognes@lecotentin.fr

**OFFICE DE TOURISME DU COTENTIN**

Site internet : [www.encotentin.fr](http://www.encotentin.fr)  
Bureau d'information touristique  
25, rue de l'église – 50700 VALOGNES  
Tél : 02.33.40.11.55 / Fax 02.33.40.00.04  
Du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mars  
Lundi, mardi, jeudi et vendredi :  
10h00 > 12h00 / 14h30 > 17h30  
mercredi  
10h00 > 12h00  
Avril – mai – juin – septembre  
lundi au samedi  
9h30 > 12h00 / 14h30 > 18h00  
Juillet – août  
lundi au samedi  
9h30 > 12h30 / 14h00 > 18h30  
Dimanche et jours fériés 10h00 > 13h00  
closducotentin@ot-cotentin.fr

**PAYS D'ART ET D'HISTOIRE  
« LE CLOS DU COTENTIN »**

21, rue du Grand Moulin  
Tél : 02.33.95.01.26  
pah.clos.cotentin@wanadoo.fr

**DÉCHETTERIE COMMUNAUTAIRE**

La Fosse Prêmesnil  
Tél : 02.33.95.21.05  
Horaires d'hiver  
Du 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars :  
Lundi, mercredi, vendredi et samedi  
10h00 > 12h00 / 14h00 > 17h30  
Horaires d'été  
Du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre  
Lundi, mercredi, vendredi  
10h00 > 12h00 / 14h00 > 18h30  
Mardi et jeudi 14h00 > 18h30  
Samedi 9h30 > 12h30 / 14h00 > 18h30

**COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES**

Centre-ville et Périphérie  
Lundi, mercredi et vendredi  
Valognes extérieurs : lundi et vendredi

CLIC-CLAC



  
ÉTABLISSEMENT FRANÇAIS DU SANG

**DON DU SANG EN 2020**  
SALLE DU CHÂTEAU de 12h00 à 18h00  
> MARDI 11 FÉVRIER  
> JEUDI 9 AVRIL  
> JEUDI 11 JUIN  
> MERCREDI 19 AOÛT  
> JEUDI 22 OCTOBRE  
> MERCREDI 23 DÉCEMBRE



*"L'avenir peut s'éveiller  
plus beau que le passé."*

George SAND